ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

CSR :
AMÉLIORER ET ANTICIPER p.2

AAS :
UN SERVICE PLUS EFFICACE p.3

RESSOURCES HUMAINES-GÉNÉRAL :
LE BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS : UNE PRIORITÉ p.4

AJOVAL :
LE PARASCOLAIRE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT p.5

Un nouveau Comité de direction

Un nouveau Comité de direction a été nommé pour la législature 2016-2021. La mise en place des nouvelles autorités de l'ARAS Jura-Nord vaudois a eu lieu le 22 septembre à Yverdon-les-Bains.

Ce nouveau Comité de direction est composé de (de gauche à droite, rangée du haut puis du bas) : **M. Roland Brouze**, municipal à Vallorbe ; **M. Luiz de Souza**, vice-président, municipal à Orbe ; **M. Roland Stalder**, municipal à Valeyres-sous-Rances ; **Mme Jovanka Favre**, municipale à Chavornay; **M. Michel Beetschen**, municipal Le Chenit ; **M. Olivier Guignard**, municipal à Sainte-Croix ; **M. Jean-Claude Ruchet**, président, municipal à Yverdon-les-Bains ; **Mme Nathalie Gigandet**, municipale à Grandson ; **Mme Nathalie Lungo-Tuchschmid**, assistante de direction ARAS JUNOVA**, M. Claude Borgeaud**, voix consultative, directeur ARAS JUNOVA ; **M. Alexandre Lecourtier**, municipal à Yvonand.

Nous profitons de remercier **Mme Nathalie Saugy**, présidente, municipale à Yverdon-les-Bains ; **M. Pierre Mercier**, vice-président, municipal à Orbe ; **Mme Patricia Hiertzeler**, municipale à Montcherand ; **Mme Anne-Sophie Betschart**, municipale à Yvonand ; **Mme Ginette Duvoisin**, syndique à Tévenon ; **Mme Pascale Fischer**, municipale à Grandson ; **M. Pierre-Alain Gachet**, municipal à Lignerolle ; **M. José Gonzalez**, municipal à Sainte-Croix et **M. Christian Vullioud**, municipal Le Chenit, pour leur travail durant la législature 2011-2016.

Améliorer et anticiper

MESURES PRISES SUITE À L'AUDIT ISMAT

Les résultats de la consultation des collaborateurs suite aux recommandations de l'audit ISMAT lié à la charge de travail dans les CSR ont débouché sur une planification d'actions concernant les thématiques suivantes :

1. Amélioration de la coordination et transmission de l'information, via une gestion des workflows.

2. Renforcement de la gestion des champs de compétences en développant des stages intermétiers afin que chacun puisse se rendre compte des contraintes liées à la fonction d'un collègue exerçant une autre activité.

UN TRAVAIL D'ANTICIPATION

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi au 1er janvier 2017 va passablement complexifier et modifier le travail des collaborateurs. Pendant toute l'année, le CSR a travaillé sur trois axes prioritaires afin d'anticiper au mieux ces changements.

1. Reprise d'activité malgré des problèmes de santé

Le contexte : 50 % des personnes suivies par le CSR JUNOVA depuis plus de 4 ans rencontrent des difficultés en lien avec leur état de santé.

Ce que stipule la nouvelle loi : le CSR fait appel à un médecin conseil lorsque l'assuré ne peut pas travailler suite à un problème médical pour déterminer une fréquence de travail et un secteur d'activité en adéquation avec son état de santé.

Mesure d'anticipation : en 2016, dans le cadre du projet REVIAC (REtour à la VIe ACtive), les assistants sociaux ont orienté les bénéficiaires volontaires vers un médecin partenaire affilié à la PMU. Celui-ci définit et valide un projet d'insertion en collaboration avec le médecin traitant.

Bilan pour 2016 : 30 % des assurés qui ont souhaité une telle collaboration ont été remis en activité.

2. Part à charge des primes Lamal

Le contexte : toutes les personnes au RI reçoivent un subside d'assurance maladie. Le montant maximal s'élève à 350 fr. par mois (320 fr. pour les moins de 26 ans). Si la prime mensuelle est supérieure à ce montant, la différence est facturée par l'assureur. Si l'assuré ne s'en acquitte pas, cette part devient une dette soumise à restitution plutôt qu'une prise en charge au niveau cantonal.

Ce que stipule la nouvelle loi : si la différence n'est pas payée par l'assuré, celle-ci peut être soustraite au forfait RI.

Mesure d'anticipation : afin d'éviter que les bénéficiaires doivent s'acquitter d'une prime Lamal, le CSR les a motivés, soit à augmenter leur franchise, soit à changer d'assurance. Pour cela, des modules de formation ont été organisés pour sensibiliser les assistants sociaux aux modalités de changements et surtout à leurs conséquences.

Bilan pour 2016 : en collaboration avec l'agence d'assurances sociales, le CSR JUNOVA a procédé à 498 changements de couverture sur l'assurance de base Lamal.

3. Prise en charge spécifique pour les 18-25 ans

Le programme de formation pour jeunes adultes en difficultés (FORJAD) est toujours d'actualité. Il s'est même intensifié. Il a permis à 60 jeunes d'entrer en formation en août 2016, soit 40 % de plus que l'année précédente. A noter que 19 jeunes entre 18-25 ans ont terminé leur apprentissage avec obtention d'un CFC ou d'un autre titre.

RESSOURCES HUMAINES

Formation des collaborateurs

Tout au long de l'année, des ateliers et des formations ont été proposés aux employés. Des thèmes comme la prévention du burn-out, la protection des données, la révision des dossiers ou encore la saisie par l'office des poursuites ont pu être abordés.

Optimisation des canaux de communication

Un bulletin d'information est désormais envoyé chaque semaine à tous les collaborateurs afin de les renseigner sur l'organisation et le fonctionnement interne.

CHIFFRES « PERSONNEL »

Responsable	1 ETP (1 pers.)
Adjoints	3,5 ETP (4 pers.)
Personnel	78,15 ETP (100 pers.)

ETP = Equivalent temps plein

Le CSR bénéficie des compétences de la Direction de l'ARAS JUNOVA

FINANCES

Les **prestations financières brutes du RI versées** durant l'année 2016 se sont élevées à CHF 50'370'756.80.

Durant la même période nous avons reçu des **remboursements**, constitués principalement de rétroactifs des prestations d'assurances sociales et de restitution de prestations indûment versées, pour un total de CHF 6'463'012.44.

Les **prestations nettes versées**, mises à la charge de la facture sociale, se sont élevées à CHF 43'907'744.36, en augmentation de 6.29 % par rapport à l'année précédente (CHF 41'309'248.44).

Les comptes de fonctionnement du CSR bouclent par un **excédent de charges** de CHF 164'376.55, avec des charges de CHF 11'755'470.69 et des produits de CHF 11'591'094.14. Cette charge supplémentaire provient de la mise en place du programme d'insertion pour les jeunes, selon les directives du Service de Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS).

Un service plus efficace

UNE PRESTATION RÉGIONALISÉE

Avant la mise en place du pilote concernant le remboursement des frais de maladie (RFM) et de garde (RFG), les agences d'assurances sociales avaient pour mission d'instruire chaque dossier. Les PC Familles étaient ensuite octroyées par la caisse cantonale AVS. Depuis le 1er juin 2016, cette prestation est gérée par le Centre régional de décisions (CRD), à Yverdon-les-Bains, dont les locaux ont été réaménagés.

> Le montant cantonal budgétisé a été transféré dans les régions afin que les CRD puissent assumer cette nouvelle prestation.

Désormais les taxateurs des AAS suivent chaque cas du début à la fin puisqu'ils reçoivent la personne et taxent. Cette nouvelle organisation permet d'être plus efficace en évitant les intermédiaires. Elle est également plus rassurante pour les bénéficiaires qui n'ont affaire plus qu'à un seul interlocuteur.

> Quatre taxateurs (3,2 ETP) ont été formés dans le courant du mois de mai.

LE 1ER JUIN 2016, LE PILOTE « ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF » DE LA VISION 2020 EST MIS EN PLACE CONCRÈTEMENT

On fait le point avec Madame Catherine Falquet, responsable AAS JUNOVA

Quel est le but de ce projet pilote ?

Les prochaines années promettent une évolution majeure dans la prise en charge de la population, notamment des personnes vieillissantes. Ce projet a pour but d'améliorer l'accès aux prestations du service public, en affinant la coordination entre les différents organismes du secteur social.

Pourriez-vous nous donner des exemples ?

Dans un premier temps, nous nous focalisons sur la population vieillissante en coordonnant essentiellement nos actions avec les Centres Médico-Sociaux (CMS) et Pro Senectute. Nous entretenons également des contacts étroits avec l'Entraide Protestante Suisse (EPER) dans le cadre du projet Âge et Migration.

Quelles sont les prestations proposées ?

Accompagnement/soutien administratif ponctuel ou régulier (aide au paiement des factures, remboursements des frais de santé, classement administratif, rédaction de correspondance...) ; établissement d'un bilan en assurances sociales et aide au dépôt de demandes de prestations/affiliations ; appui administratif aux bénévoles Pro Senectute, curateurs et proches aidants. Les AAS proposent ainsi une version élargie des prestations usuelles.

Et pour la suite ?

Il n'est pas exclu d'étendre le projet pilote à d'autres organismes ou directement à la population dans la mesure où les AAS pourraient absorber ces activités supplémentaires sans porter atteinte aux tâches courantes.

CHIFFRES « PERSONNEL »

Responsable	0,8 ETP (1 pers.)
Référent	0,2 ETP (1 pers.)
Personnel	10,9 ETP (14 pers.)

ETP = Equivalent temps plein

L'AAS bénéficie des compétences de la Direction de l'ARAS JUNOVA

FINANCES

Le fonctionnement des AAS fait apparaître un **excédent de financement** de CHF 253'419.08 pour des charges de CHF 1'839'765.93 et des produits de CHF 2'093'185.01. Cet excédent sera essentiellement remboursé aux communes en 2017.

DOSSIERS PRESTATIONS OUVERTS PAR AAS AU 31.12.2016

AAS	Affiliation employeur	Affiliation AVS indépendant	Affiliation AVS non actifs	Allocations familiales	Rentes AVS - AI	Prestations complémentaires AVS - AI	Rentes-pont	PC Familles	Subsides LVLaMal
Yverdon	1269	1202	2744	1848	5754	2398	47	311	13733
Grandson	327	468	389	362	1109	312	4	35	1779
Yvonand	160	251	149	202	615	202	2	20	1226
Orbe	750	875	1118	926	2624	818	20	135	5754
Ste-Croix	187	254	584	274	1157	504	15	37	2110
Le Sentier	204	267	311	200	983	325	7	32	1628
Total Junova	2897	3317	5295	3812	12242	4559	95	570	26230

ZONE BLEUE

Consommation dans l'espace public : un problème récurrent

EN BREF :

> Au centre d'accueil d'Yverdon-les-Bains, 65 personnes sont venues chaque jour

> A Sainte-Croix, dans le cadre de la permanence hebdomadaire, 300 consultations ont été assurées durant l'année

Zone Bleue continue d'accueillir, soutenir, orienter et accompagner les personnes consommatrices de produits stupéfiants. En 2016, cette structure a établi 12'600 contacts avec cette population et 220 contacts avec leurs proches.

Si la consommation de substances psychoactives et le nombre de consommateurs restent stable, les problèmes liés à la consommation dans l'espace public constituent une préoccupation pour les autorités politiques, pour la population et pour les professionnels du domaine. En effet, cette population peine à accéder au logement ce qui augmente le risque de consommation dans la rue.

Lors de chaque contact établi, du matériel d'injection et des messages de prévention sont échangés.

FINANCES

Le montant encaissé par l'ARAS JUNOVA et versé dans sa totalité à Zone Bleue se monte à CHF 135'922.50.

FINANCES – GÉNÉRAL

Reprise de flambeau

M. Didier Tenthorey, responsable finances du site d'Yverdon-les-Bains, prend sa retraite après plus de 40 années d'activités. La direction le remercie chaleureusement pour toutes ces années passées au sein de la direction. S'inscrivant dans la réorganisation du service finances initiée en 2015, **Monsieur Bounmy Chanthakesone** a repris la fonction de responsable finances pour le Revenu d'Insertion (RI) au profit du Centre Social Régional (Business Partner).

INTERVIEW DU DIRECTEUR

"Le client est au centre de nos préoccupations"

3 QUESTIONS À M. CLAUDE BORGEAUD, DIRECTEUR ARAS JUNOVA

Vous aimez décrire l'ARAS Jura-Nord vaudois comme une plateforme d'*action sociale régionalisée*. Comment est née cette plateforme ?
Il y a un peu plus de 18 ans, j'ai été nommé directeur d'un CSR. Puis les Agences d'Assurances Sociales ont été régionalisées en 2005 suite à un changement de loi. J'ai donc été en charge de ces deux services. Lorsque, en 2006, la question sur l'accueil de jour des enfants s'est posée, il m'a semblé que le dispositif que je gérais pouvait très bien s'occuper de l'organisation opérationnelle. Pour moi, cela faisait sens de rapprocher politique sociale et politique familiale.

Quel est le lien entre aides sociales, assurances sociales et accueil des enfants ?
Qui dit « insertion », dit mettre en place des mesures d'insertion pour les gens à l'aide sociale. Des gens qui ont peut-être des enfants. Via cette plateforme, on peut régler tout cela afin de maintenir et favoriser l'insertion des bénéficiaires dans le cadre des programmes. Si, par exemple, une personne n'arrive pas à payer des frais de garde, on va évaluer sa situation sous le regard de ses droits et d'éventuelles subventions permettant d'assurer l'accueil de ses enfants et, de ce fait, favoriser la reprise d'une activité professionnelle. Sans négliger le fait que, en proposant un même dispositif opérationnel, on fait des économies financières importantes tout en conservant des gouvernances politiques indépendantes.

On vous décrit souvent comme porteur d'une vision. Pourquoi ?
En 2005, j'avais déjà initié une démarche au niveau des AAS, sous la forme d'une analyse de leur positionnement. L'évolution technologique, et notamment la dématérialisation des processus via la cyberadministration, demandait une analyse prospective. Il s'agissait d'une centaine de collaborateurs formés, répartis dans une quarantaine d'agences. Il était important de réfléchir à réutiliser cette logistique. Finalement les PC Familles sont arrivées. On parle maintenant des curatelles qui pourraient être gérées via les agences. L'important, pour moi, est de mettre le client au centre de nos préoccupations et d'anticiper les grands changements de société. Notamment avec une population de plus en plus vieillissante qui va avoir besoin d'un réseau santé, social, assurances sociales fort. On a un rôle à jouer pour accompagner ces gens.

RESSOURCES HUMAINES – GÉNÉRAL

Le bien-être des employés : une priorité

RÉORGANISATION DU SERVICE
Un partenaire RH de proximité est dédié à chaque service afin d'augmenter la rapidité et la qualité des prestations fournies par ce service.

Désormais:
> 1 nouvelle fonction de spécialiste RH est dédiée à l'accueil de jour
> 1 nouvelle fonction de spécialiste RH est dédiée au CSR et AAS
> 1 gestionnaire RH s'occupe toujours de tout ce qui touche à l'administration

UN MÉDECIN À DISPOSITION
L'Association bénéficie des conseils d'un médecin du travail qui intervient lors de situations ponctuelles, sur mandat des ressources humaines. Cette intervention ciblée permet de soutenir l'employeur et l'employé confronté à un problème de santé dans le respect du secret médical.

DES FORMATIONS SUR-MESURE
Le service des ressources humaines a démarré plusieurs projets en 2016, visant le bien-être et l'intégration des collaborateurs sur leur lieu de travail. Un groupe de travail sur la gestion des absences a vu le jour. Un autre groupe de travail a été déployé pour travailler sur l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein de l'Association. Des formations sur-mesure ont également été préparées, notamment sur le thème du burn-out. Ces formations visent à donner des outils pour faire face à des problématiques très concrètes du monde du travail et soutenir les collaborateurs dans leur activité professionnelle.

CHIFFRES « PERSONNEL » ARAS JUNOVA

Direction	3,8 ETP (4 pers.)
Supports RH/ Finances/Direction	8 ETP (10 pers.)
Apprentis	5 ETP (5 pers.)

ETP = Equivalent temps plein

AJOVAL - Réseau enfance Orbe - La Vallée

Le parascolaire en plein développement

EN BREF :

> 1'618 enfants accueillis

Dès la rentrée d'août:

> le nombre de places d'accueil à l'UAPE Le Chat Botté, au Sentier, est passé de 36 à 48 places

> l'UAPE La Récré, à Vallorbe, accueille les enfants également le matin et plus seulement durant la pause de midi et l'après-midi après l'école

> une UAPE de 12 places a été créée à Romainmôtier-Envy.

Dès le 31 octobre:

> l'UAPE d'Orbe a déménagé dans de nouveaux locaux, passant ainsi de 24 à 48 places.

> Préscolaire (en places) :

Les Aristochats / L'Orient	44
Les Petits Poucets / Chavornay	44
Tire Lune / Vallorbe	44
Plein Soleil / Orbe	30
CVE St-Claude / Orbe	66

619 enfants accueillis pour 228 places

> Parascolaire (en places) :

UAPE Chantemerle / Orbe (jusqu'au 30 octobre)	24
UAPE Sainte-Claire / Orbe (dès le 31 octobre)	48
UAPE Le Chat Botté / Le Sentier (jusqu'au 21 août)	36
UAPE Le Chat Botté / Le Sentier (dès le 22 août)	48
UAPE La Récré / Vallorbe	24
UAPE Le Môtier / Romainmôtier-Envy (ouverture le 22 août)	12

233 enfants accueillis pour 132 places (au 31 décembre)

> Accueil familial de jour :
> 101 accueillantes en milieu familial (AMF)
> 297 places préscolaires, 328 places parascolaires
> 766 enfants accueillis
> 326'853 heures d'accueil

UN COUP D'AVANCE
Moyennant quelques aménagements, les locaux des Petits-Poucets, à Chavornay, pourraient accueillir 66 places au lieu des 44 actuellement. Compte tenu de la demande en augmentation pour des places en préscolaire, le conseil intercommunal a décidé de valider l'extension. 22 places supplémentaires sont disponibles depuis février 2017.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ
La coordinatrice de l'accueil familial a quitté son bureau d'Orbe pour s'installer dans les locaux d'une des antennes du Centre social régional (CSR), à Vallorbe. Ce déménagement permet d'assurer un service de proximité pour les accueillantes qui travaillent dans un périmètre s'étalant de Vallorbe à la Vallée de Joux.

DU PERSONNEL TOUJOURS MIEUX FORMÉ
Une quinzaine de soirées et matinées sont proposées aux accueillantes en milieu familial durant l'année. Ces cours facultatifs sont dispensés par des intervenants externes. Ils permettent d'approfondir certains thèmes en rapport avec leur secteur d'activité.

SECTION AJOVAL
Afin d'optimiser le fonctionnement du dispositif, le Comité de direction ARAS Jura-Nord vaudois a mis en place la section AJOVAL pour la législature 2016-2021 :

Vice-président ARAS JUNOVA :
M. Luiz de Souza
municipal à Orbe
M. Michel Beetschen
municipal Le Chenit
M. Roland Brouze
municipal à Vallorbe
Mme Jovanka Favre
municipale à Chavornay
M. Roland Stalder
municipal à Valeyres-sous-Rances
Voix consultative :
M. Claude Borgeaud
directeur ARAS Jura-Nord vaudois

Tous nos remerciements à **M. Pierre-Alain Gachet,** président ; **M. Christian Vullioud,** vice-président ; **Mme Patricia Hiertzeler,** ex-présidente ; **Mme Francine Bréchon** ; **Mme Madeline Dvorak** ; **Mme Anne-Claude Grandjean** ; **Mme Madeleine Guyon** ; **M. Pierre Mercier** et **Mme Françoise Messer** pour leur travail durant la législature 2011-2016.

FINANCES
Durant la période 2016, le service a édité 11'467 factures pour un montant total de CHF 5'970'638.00, soit une augmentation de 902 factures pour CHF 688'572.00 de **produits supplémentaires** par rapport à l'exercice 2015.

La poursuite des démarches en matière de contentieux a permis une diminution importante du nombre de dossiers en procédure passant de 22 à 10.

L'**excédent de charge** de l'exercice 2016 se monte à CHF 4'141'410.15, soit CHF 138.64 par habitant.

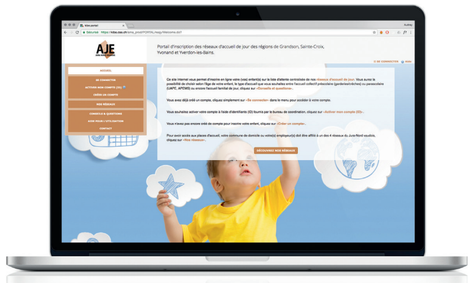

AFJYR-Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région

Un service plus facile d'accès

> 104 accueillantes en milieu familial (AMF)
> 340 places préscolaires, 233 places parascolaires
> 254 places d'accueil pour des enfants en âge parascolaire
> 767 enfants accueillis
> 348'837 heures d'accueil

INSCRIPTIONS EN LIGNE
Un portail d'inscription a été mis en place pour les réseaux RéAjy (Yverdon-les-Bains), RYMAJE (Yvonand-Menthue), RAdEGE (Grandson et environs) et Sainte-Croix (www.junova.ch/afj). Les parents peuvent désormais se connecter directement à cette plateforme afin d'inscrire leurs demandes de placements en accueil collectif et familial. La coordination de ce site est assurée par le bureau de l'accueil familial de jour. Les données sont mises à jour au minimum chaque 3 mois, les parents ayant la possibilité d'intervenir en tout temps pour modifier leurs données.

FORMATION CONTINUE
Un cahier de formations continues destiné aux accueillantes a été élaboré en commun avec les accueillantes des réseaux Ajoval et Ajerco. Ces cours sont dispensés par des intervenants externes et permettent aux AMF d'échanger autour de leur pratique avec des professionnels et de bénéficier d'une plateforme de rencontres.

FINANCES
Durant la période 2016, le service a édité 4'666 factures pour un montant total de CHF 2'283'332.40, soit une augmentation de 128 factures pour CHF 63'370.15 de **produits supplémentaires** par rapport à l'exercice 2015.

L'**excédent de charge** de l'exercice 2016 se monte à CHF 4'015.45. Les charges totales s'élèvent à CHF 3'333'080.52 alors que les produits s'élèvent à CHF 3'329'065.07.

Chiffres « Personnel »

ETP = Equivalent temps plein

L'AJE bénéficie des compétences de la Direction de l'ARAS JUNOVA

AJE	
Responsable	1 ETP (1 pers.)
Adjoints	2 ETP (2 pers.)
Assistant administratif	1 ETP (1 pers.)

AJOVAL/AFJYR	
Socio-éducatifs	60,2 ETP (91 pers.)
Administratif	5,1 ETP (8 pers.)
Apprentis et stagiaires	15 ETP (15 pers.)

Organigramme de l'ARAS Jura-Nord vaudois

LÉGISLATURE 2016-2021

COMITÉ DE DIRECTION

Président :
M. Jean-Claude Ruchet
municipal à Yverdon-les-Bains

Vice-président :
M. Luiz de Souza
municipal à Orbe

M. Michel Beetschen
municipal Le Chenit

M. Roland Brouze
municipal à Vallorbe

Mme Jovanka Favre
municipale à Chavornay

Mme Nathalie Gigandet
municipale à Grandson

M. Olivier Guignard
municipal à Ste-Croix

M. Roland Stalder
municipal à Valeyres-sous-Rances

M. Alexandre Lecourtier
municipal à Yvonand.

Voix consultative :
M. Claude Borgeaud
directeur ARAS JUNOVA

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président :
M. Cédric Meyrat
municipal à Onnens

Vice-président :
M. Patrick Berktold
municipal à L'Abbaye

Secrétaire :
Mme Sophie Dumoulin
municipale à L'Abergement

75 communes membres

Agiez, Arnex-sur-Orbe, Ballaigues, Baulmes, Bavois, Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens, Bonvillars, Bretonnières, Bullet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay, Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-près-Concise, Corcelles-sur-Chavornay, Cronay, Croy, Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Essert-Pittet, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens, L'Abbaye, L'Abergement, La Praz, Le Chenit, Le Lieu, Les Clées, Lignerolle, Mathod, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand, Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe, Orges, Orzens, Pomy, Premier, Provence, Rances, Romainmôtier-Envy, Rovray, Sainte-Croix, Sergey, Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances, Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe, Vaulion, Villars-Epeney, Vugelles-La-Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand

ARAS JURA-NORD VAUDOIS

Direction :
M. Claude Borgeaud

Assistance de direction :
Mme Nathalie Lungo-Tuchschmid

Centre social régional :
M. Christophe Milardi

Agences d'assurances sociales :
Mme Catherine Falquet

Accueil de jour de l'enfance :
Mme Catherine Müller

Ressources humaines :
Mme Cécilia de Santa Maria

Finances :
M. François Paccolat

Qualité et Projets :
M. Ludovic Dubach